



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AOÛT 2019

CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE PRIS A L'EGARD DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS A L'OCCASION DU RENOUELEMENT DE LEURS MANDATS

PUBLICATION

30/08/2019

Publication en application des articles L. 225-42-1 alinéa 3 et R. 225-34-1 du code de commerce

En application de l'article 17.2 des statuts, le conseil d'administration réuni le 28 août 2019 a décidé, sur la proposition du comité de sélection et des rémunérations :

1. de renouveler le mandat de directeur général délégué d'Olivier Bouygues jusqu'au 14 septembre 2020 ;
2. de renouveler le mandat de directeur général délégué d'Olivier Roussat jusqu'au 30 août 2022 ;
3. de renouveler jusqu'au 18 juin 2021 le mandat de directeur général délégué de Philippe Marien.

Philippe Marien a néanmoins fait part de son intention de faire valoir ses droits à la retraite à l'issue de la publication des résultats annuels 2019.

Le conseil d'administration a décidé de maintenir les engagements de retraite supplémentaire pris au bénéfice d'Olivier Bouygues, Philippe Marien et Olivier Roussat tels que décrits au chapitre 5.4 du Document de Référence 2018.